



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

## COMPTE RENDU DE REUNION

Du 13 décembre 2016

La réunion a débuté à 20H40 sous la présidence de M. Marc Zablotski.

### Présents:

Zablotski Marc, Zablotski Christine, Guignon Christiane, Le Goaziou Bernard, Maillier Loic, Feli-Muller Christine, Boudeville Marie-Laure, Pierre Alain, Prestaut Isabelle, Tetart Françoise, Martinez Sandie, Maillier Florence, Maïna Françoise, Daluzeau Françoise, Diedhiou Siyaka, Diedhiou Katia, Dauphin Jeanine, Courty Bernadette, Aygalin Martine

### ORDRE DU JOUR

- 1) Reprise de la mission scolaire
- 2) Compte rendu missions travaux (retour du Sénégal de M. Aygalin)
- 3) Point sur les finances (budget pour chaque mission)
- 4) Points divers

### 0) Informations générales (Marc Zablotski)

- **Assemblée générale de l'YCID:**  
elle a voté la modification des conventions constitutives du groupement. Le texte nous est soumis pour approbation. Après délibération, l'assemblée est d'accord à l'unanimité.
- **Mission au Sénégal de M. Zablotski:**  
M. Zablotski faisant partie du comité directeur de la maison des Yvelines (YCID) est parti en mission début décembre au Sénégal dans la région de Matam:

-il a participé à l'**inauguration de la maison des Yvelines** bâtiment magnifique construit en voute nubienne . Il a demandé si l'on pouvait adapter ces constructions en Casamance (réponse: prendre contact avec les ingénieurs).

-il a rencontré la directrice du ministère de l'environnement et du développement durable et lui a parlé de notre problème de **recyclage de batteries**. Il existe une société indienne à Dakar qui s'en occupe. Le ministère est également en train d'étudier, avec une entreprise, le recyclage des téléphones portables, des matériels informatiques... M. Zablotski doit lui envoyer un mail pour lui rappeler notre besoin (y compris le recyclage des piles).

#### **-projet agricole à Thiès**

M. Zablotski a rencontré un ingénieur agronome qui développe la culture de l'artemesia (antipaludéen reconnu par l'état sénégalais). Il a pris ses coordonnées.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- **rencontre avec la fédération des ressortissants en France de Matam et de Tambacounda**

M. Zablotski a eu l'occasion de discuter avec eux et de prendre connaissance des projets qu'ils réalisent.

- **incinérateurs médicaux**

Le coût est de 3000€. Lors de la visite de ces incinérateurs, M. Zablotski a pu remarqué l'impact sur l'environnement et notamment le village à proximité.

➤ **réserve parlementaire**

Le versement de la subvention a été fait. Un dossier a été déposé à la CCPH ce qui nous permettra de percevoir 20% du projet qui s'élève à 18249€. Si le dossier est déposé également à l'YCID, ceci permettra de couvrir les frais du projet avec un léger dépassement de 200€ (3650€ de la CCPH + 7299€ de l'YCID + 7500€ réserve parlementaire = 18449,6€).

Depuis, nous avons appris que la CCPH nous allouait 35% du projet. De ce fait, le dossier ne peut pas être déposé également à l'YCID (trop perçu de subventions). Pour 2017, il faut essayer de remonter des projets avec les communes partenaires en s'appuyant sur le PAI(plan annuel d'investissement de la commune de Suelle).

➤ **véhicule**: l'échéance de l'assurance est à payer en février. Il y aura certainement aussi les pneus à changer.

## **1) Reprise de la mission scolaire**

Un petit groupe de personnes s'est proposé de reprendre le dossier de la mission scolaire: Florence Maillier, Isabelle Prestaut, Françoise Maina, Sandie Martinez, Françoise Tetart.

Le principe d'allocation aux écoles est de diviser la somme allouée aux fournitures par le nombre d'enfants (somme allouée par enfant de la Commune de Suelle) et de la redistribuer vers les écoles en fonction de leur effectif.

Dans les documents que Mme Florence Maillier a récupéré, M. Mohamed Maina distribuait des fournitures à 17 écoles dont celle de Taloum. La question se pose à savoir si Kassoumaï28 (partenaire de Taloum) attribue également des fournitures à Taloum. A priori, M. Zablotski a prévenu le président de kassoumaï28 que Taloum était doté par Kassoumaï 78 en fournitures scolaires ( et non pas en médicaments comme l'a précisé Christiane Guignon).Florence Maillier enverra un mail au président de Kassoumaï 28 pour clarifier la situation.

Mme Florence Maillier a contacté Sadibou pour connaître les effectifs des écoles. Il faudrait qu'il délègue une personne pour faire le tour des écoles. Mme Florence Maillier va également essayer de contacter le président des parents d'élèves.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
SIRET 533 304 747 0017  
N° D'AGRÈMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Rem: l'an dernier l'état sénégalais a doté les écoles de matériel scolaire. Se renseigner si c'est toujours le cas cette année.

Afin de financer les achats de matériel scolaire, la mission scolaire ne souhaite pas cette année participer à l'opération microDON. Par contre, elle serait partante pour bénéficier de l'opération "arrondi en caisse" que propose également la société microDON (il faut trouver l'enseigne).

## 2) Compte rendu de la mission travaux (retour du Sénégal de M. Aygalin)

Le point est fait sur les différents projets avec photos à l'appui.

### -Triennal Kassoumai78 2013-2015 (exposé Mme Martine Aygalin)

➤ Diatang(réfection de la toiture et installation d'un système solaire)

Le système solaire fonctionne toujours. Par contre la réfection du toit faite en 2013 n'est pas efficace à 100% car des infiltrations sont apparues de nouveau dans les plafonds à cause des hivernages. Les lampes cassées ont été remplacées grâce à la cagnotte mise en place.

➤ Katoudié (construction d'un abri et installation d'un système solaire)

Le système solaire fonctionne toujours. Nous avons conseillé au directeur de faire payer les recharges de portables et à se constituer une cagnotte pour pallier aux petites réparations (changement d'ampoules...).

➤ Katoudié (kit solaire de 24 lampes rechargeables)

Il a été installé par la mission développement durable. Laurent Jouanneau en mission aussi a été très satisfait. Chaque famille loue en moyenne 2 à 3 lampes par semaine (consigné dans un cahier). 85% des recettes vont à l'association du village. Une partie sert à rémunérer la personne responsable du kit. Les 15% restants permettent à Kassoumai78 de racheter des composants (batteries,...)

➤ Niankite (construction de latrines)

Elles sont parfaitement entretenues.

Rem: Par contre des bâtiments du collège ont été détruits suite aux hivernages successifs violents.

➤ Suelle: (plafonnage et carrelage de la salle informatique, fournitures scolaires)

La salle informatique est en parfait état. L'antenne wifi et le modem installés en 2013 ne sont plus fonctionnels pour l'instant faute de débit internet suffisant. De 2013 à 2015, le CEM a reçu chaque année des fournitures scolaires conformes à leur besoin.

Rem: comme à Niankite, des bâtiments ont été rasés à cause des intempéries.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)



# KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- **Batong** (installation d'un goutte à goutte dans un jardin maraîcher)  
Il couvre 5000m<sup>2</sup> du jardin. Le projet Kassoumai78 a été parasité par l'ONG Karonghen (construction d'un pompage solaire sur le même puits et adjonction d'un deuxième bassin à coté des bassins existants. Suite à plusieurs réunions CPAS s'était engagé à demander la remise en eau du puits pour qu'il puisse supporter les 2 pompes. A ce jour rien n'a été fait et en période sèche il y a un manque d'eau. Néanmoins les matériels sont très bien utilisés. D'après le maire de Suelle, Karonghen n'a plus de projet sur la commune de Suelle. Sinon, le jardin est très bien entretenu avec la culture de différentes variétés de plantes. (ils aimeraient avoir des plants de pomme de terre).
- **Katinong** (installation d'un pompage solaire jardin maraîcher)  
La pompe est "bricolée" mais le responsable du jardin ne veut pas l'admettre. Au mois d'octobre le jardin n'est pas cultivé, il l'est beaucoup plus tard vers le mois de mars.
- **Katinong** (construction d'une case de santé/maternité)  
Toute l'électricité est pré câblée et les lampes ont été installées dans l'attente de la venue de l'électricité par système solaire ou réseau Senelec. Les petites rectifications demandées à l'entrepreneur ont été prises en compte.
- **Balandine** (installation d'un pompage solaire dans le jardin maraîcher)  
L'ONG Karonghen a également parasité le projet Kassoumai78 (adjonction d'un 2ème bassin à coté de ceux déjà présents et d'un autre pompage solaire)  
Pendant l'hivernage, le couvercle du puits s'est envolé en arrachant notre pompe et le tuyau de distribution d'eau. Un devis est en cours mais actuellement, ils ne peuvent pas cultiver le jardin.
- **Diaboudior** (fourniture d'un combiné décortiqueuse/ broyeur)  
La machine est revenue enfin de réparation au bout d'un an et demi.
- **Caparan** (fourniture d'une remorque)  
Le village n'a pas bénéficié de notre visite en octobre. Cependant, en mars, nous avons constaté qu'ils géraient très bien la remorque. Avec les bénéfices réalisés, ils entretiennent le tracteur.
- **Baila** (goutte à goutte au jardin maraîcher de l'école maternelle)  
Le jardin maraîcher est très bien cultivé et rapporte tous les ans un peu plus de bénéfices. Le directeur de l'école nous a remis le bilan des recettes. M. Le Goaziou maintenant affecté aux projets agricoles au sein de la mission travaux va exploiter les différents documents fournis par les villages.
- **Baila** (presse à l'école élémentaire)  
La mission développement durable l'a mise en place en 2015. Elle permet de compresser les boites métalliques et de revendre le métal au profit de l'école.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

## -Triennal Houdan/ Baila (exposé Marc Zablotski)

- Le projet: L'alimentation du château d'eau est réalisée maintenant au moyen de panneaux solaires (groupe électrogène auparavant). Le projet concernait également la remise en état de 250 regards avec pose de robinets sécurisés et la mise en place d'une pompe manuelle sur le puits à proximité de la maternité.  
D'après Sadibou, il y a de l'eau partout dans le village sauf près de Banana.
- L'ASUFOR: elle fait bien son travail : relevé des compteurs, facturation, coupure de l'eau en cas de non paiement.
- La pompe: les travaux réalisés par la société SARA n'ont pas été satisfaisants (gravats et ferraille tombés dans le puits lors de la démolition de la margelle avec risque de pollution de l'eau) Il a été demandé une reprise des travaux avec une analyse de l'eau. A ce jour nous n'avons pas de nouvelles.
- Perspectives sur l'eau:  
M. Zablotski nous informe que 3 nouveaux châteaux d'eau vont être construits sur la commune de Suelle: Caparan, Suelle, Balandine. Le forage de Caparan est déjà en cours de réalisation. Il va permettre d'alimenter une partie de Baila, Caparan, Diatang et Katoudié. La plupart des villages vont avoir de l'eau. Etant donnée l'interconnexion de plusieurs réseaux, la gestion sera certainement assurée par la direction de l'hydraulique. Il reste les fuites à réparer ce qui est normalement du ressort de l'ASUFOR.

## - Triennal Orgerus/ Djilacounda (construction d'une maternité)

Ce projet a été initialisé par M. Le Goaziou. La construction est terminée depuis 2015 et est toujours très bien entretenue depuis, y compris le défrichage aux alentours. La pompe manuelle sur le puits à proximité qui leur permet d'avoir de l'eau est en panne. M. Le Goaziou est d'accord pour démarcher la mairie pour le financement de la réparation.

## Rem: problème récurrent sur tous les projets (M. Aygalin)

On finance des projets et ensuite l'entretien de certaines réparations n'est pas toujours à la portée des villages. Il ne faudrait pas reproduire le schéma des grosses ONG qui installent et s'en vont ensuite. Un petit volant serait nécessaire pour financer certaines réparations.

## -Ancien triennal :Balandine

La décortiqueuse devrait bientôt être opérationnelle.

Remarque de M. Alain: Tacoignières n'a rien bloqué au niveau de l'entretien.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

## -projet solaire futur: SICAE, IUT de Ville d'Avray, SICAE (exposé M. Maillier)

Il s'agit de l'implantation d'une centrale photovoltaïque en Casamance. Mme Aygalin a eu un certain nombre de contacts sur place pour déterminer l'endroit propice à l'accueil de ce projet.

Lors d'une réunion, M. Lebris nous a donné quelques pistes pour monter le projet. Le coût du projet avoisinerait les 500000€ (appel probable à des financements européens). Le déroulement s'effectuerait en deux étapes:

- étude de faisabilité en déléguant sur place une expertise à un spécialiste et installation d'un système photovoltaïque et d'un pompage solaire à la case de santé de Katinong.
- en fonction de l'expertise, suite du projet avec recherche de financements et réalisation du projet de la centrale.

Les deux étapes auraient une durée de deux ans chacune. Les étudiants iraient sur place pour valider la première étape soit en février 2018. Cette partie du projet serait portée par Kassoumaï78 avec un financement éventuel de la SICAE. Pour la deuxième étape, le porteur de projet pourrait être la SICAE.

## -Triennal CCPH (exposé M. Zablotzki)

Le projet consistait à installer 36 bornes fontaines réparties sur 4 villages, l'eau provenant du forage existant à Suelle. Ceci fonctionnait très bien jusqu'à ce que la direction de l'hydraulique sollicitée par l'état installe des compteurs individuels, chantier qui a conduit à la coupure de l'eau. Malgré les travaux réalisés, actuellement, il n'y a pas d'eau à Suelle. D'autre part l'ASUFOR attend le paiement d'une facture d'eau consommée par l'entreprise qui a construit la route à proximité.

De plus le réservoir d'eau n'est pas suffisant pour alimenter tout le monde.

Rem: l'ASUFOR fonctionne très bien. Elle a reçu une excellente formation d'un cabinet conseil de Ziguinchor.

## 3) Point sur les finances (budget pour chaque mission)

Ce point est traité par Mme Bernadette Courty.

-mission couture: 330€

-mission travaux: 3400€ + 1875€ (à confirmer)

Le coût total du projet étant de 7726€, Mme Guignon est d'accord pour que la mission santé participe financièrement, le projet étant destiné au complexe de santé de Diacoye Banga (déplacement du système solaire de Suelle).

-mission scolaire: 9000€ à confirmer avec les détails (demande de Mme Florence Maillier).

Il intègre la réserve parlementaire. Mme Courty précise qu'il y a eu 12000€ de dépenses les 3 dernières années.

Marc zablotzki rappelle que selon le dossier déposé au titre de la réserve parlementaire, chaque mission recevra 2750 € (1750€ de la réserve parlementaire et le reste en subventions).

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Mme Françoise Tétart demande comment va être intégré dans les comptes son projet déposé au titre de la subvention parlementaire.

-mission développement durable: Mme Françoise Tétart demande ce qu'il reste sur le compte.

-comptes des partenariats: M. Maillier demande ce qu'il reste par village dans le cas où des dépenses de réparations devraient être engagées.

Mme Courty indique que le compte de l'association a un solde négatif et que les comptes n'intègre pas les subventions à venir.

## Justifications:

- de nombreuses personnes ne payent pas leur cotisation (20€)
- le véhicule RAV4 a occasionné des frais de l'ordre de 10000€. Néanmoins ce véhicule est très utile lors des missions.
- de nombreuses manifestations ont été annulées à cause de l'état d'urgence ce qui implique un manque important de rentrée d'argent.
- il y a de moins en moins de dons.

## 4) Point divers

Communication avec Sadibou: Il semble de plus en plus difficile de communiquer avec lui lorsque l'on est en France. Nous n'obtenons des informations qu'après plusieurs relances. (point de vue partagé par toutes les missions). Par contre sur place, il nous prend toujours bien en charge et cela s'est toujours passé correctement.

## Réponses aux questions concernant le campement Lambita:

il y a de l'eau. Globalement la nourriture est correcte sauf lorsqu'il y a peu de personnes. En octobre/novembre, Mme Aygalin a demandé quelques améliorations au niveau des chambres. Il est question que les gravats laissés par la démolition de l'ancienne case et l'ancien château d'eau soient enlevés par l'entreprise qui réalisera la route BAILA/ Suelle .

## -demandes de Mme Guignon:

- elle aimerait avoir un devis de pirogue pour Balandine. D'autre part, elle a beaucoup de difficultés à contacter le village.
- le système solaire de Baila étant en panne, l'ICP nous a fourni une estimation de travaux réalisée par l'école de formation de Baila (569€) M. Maillier conseille de faire faire un devis par une société spécialisée dans le solaire (ex Faye solaire)

Fin de la séance: 22H30

Président  
Marc Zablotzki

Secrétaire  
Martine Aygalin

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
SIRET 533 304 747 0017  
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)